

Projet Groupe Performance BMX Compiègne-Clairoix

1. DEFINITION ET OBJECTIFS

Ce projet de groupe de compétiteurs au sein du BMX Compiègne-Clairoix est une manière de préparer le club à accueillir une section sportive à la rentrée 2012. Et ainsi de préparer des pilotes qui potentiellement pourront l'intégrer.

Il concernerait un groupe très restreint de 8 pilotes maximum sélectionnés parmi les pilotes licenciés au club qui auraient droit à un suivi approfondi de l'entraînement afin de leur permettre de réaliser leurs objectifs lors des différentes compétitions. Ces pilotes devront être compétiteurs, motivés par l'entraînement et avec un bon esprit de groupe. La création de ce groupe est donc faite pour permettre aux pilotes qui auront la chance de l'intégrer d'atteindre plus rapidement leurs objectifs personnels. Il sera demandé aux pilotes de ce groupe une participation financière mensuelle allant de septembre à Juin pour subvenir à une partie des besoins de fonctionnement de ce groupe.

L'essentiel du budget étant pris en charge par les fonds propres du club. Ce dernier considérant ce projet comme un investissement important pour notre avenir.

2. MOYENS

Les moyens mis en œuvre seraient un suivi très spécifique, journalier et individuel de la part de l'entraîneur du BMX Compiègne-Clairoix, assisté dans la planification de la préparation physique par des spécialistes. Les pilotes pourront également côtoyer des pilotes de haut niveau lors de certains stages et entraînements, bénéficier ponctuellement des conseils d'un préparateur mental et d'un diététicien. Les préparateurs physiques assureront la planification annuelle des séances d'entraînement hivernales et les suivis de la forme physique du pilote tout au long de la saison.

Sur le plan comportemental des rendez-vous individuels en présence des parents seront mis en place à chaque trimestre ou plus régulièrement si nécessaire. Il sera également

composé de stages sur des pistes extérieures a celle de Clairoix. L'utilisation de la vidéo sera également un outil important. Le minibus du club permettra de faciliter quelques déplacements (école, salle de musculation, stages, divers...). Pour participer au financement de ces prestations, 30€ d'adhésion seront demandés par pilote chaque mois.

3. MODE DE SELECTION

Le pilote désirant intégrer ce groupe devra remplir un dossier d'inscription complet a remettre au club qui mettra en place une commission de sélection des candidats. Cette commission effectuera une préselection si le nombre de candidats est supérieur à 15. Les pilotes retenus seront alors convoqués en rendez-vous individuel en présence d'au moins un parent ou tuteur face aux membres de cette commission (composée de membres du bureau, de l'entraîneur de cette section, et personnes extérieures au club).

Les pilotes qui pourront faire partie de ce groupe doivent au moins appartenir a la catégorie d'age Minime garçon ou filles.

4. COMPOSITION DU DOSSIER

- _ Lettre de motivation du candidat
- _ Questionnaire à remplir par le candidat
- _ Lettre de motivation des parents
- _ Engagement des parents au respect des conditions financières
- _ Engagement du pilote au respect du règlement intérieur propre au groupe

5.HORAIRES

Les pilotes de ce groupe d'entraînement se retrouveront quotidiennement, environ 1h30 en semaine suivant le planning de préparation physique en adéquation avec leurs programmes scolaires respectifs. Les lieux de travail seront le circuit de BMX a Clairoix, le champs de bosses a Clairoix, le Stade PetitPoisson a Compiègne et quelques séances en

extérieur sur route pour la préparation physique Générale. Le planning des séances et lieux des séances sera à définir avant le début de la saison pour essayer de faire un planning qui soit le plus conciliant possible pour tous les pilotes de ce groupe. Le planning comportera des semaines de repos également ou les horaires seront donc aménagés... Si l'un des pilotes éprouve des difficultés scolaires, certaines séances de BMX pourront être supprimées, cette décision sera prise par l'entraîneur en relation avec les parents. (exemple de planning envisagé : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 18h30/20h00, mercredi 15h/17h)

6. REGLEMENT

Le pilote devra signer une charte d'engagement aux respects des règles qui sera jointe au dossier. En cas de manquement à ces règles, les sanctions seront prises immédiatement par l'entraîneur, et, si nécessaire, la commission de sélection pouvant aller jusqu'à l'exclusion du groupe...